

Organismes responsables des cours d'intégration à Mannheim

Berufsfortbildungswerk

Mme Christmann : Tél. : 0621 / 12 09 30
Email : mannheim@bfw.de
68159 Mannheim, D 7, 2
Heures de bureau : Lundi–vend. 08.00–16.45 h

Büro für Aus– und Weiterbildung

Mme Fackelmann : Tél. : 0621 / 2 52 44
Email : info@bfaw.de
68161 Mannheim, N 7, 10
Heures de bureau : Lundi–vend. 08.00–13.45 h

Caritasverband Mannheim Kath. Familienbildungsstätte

Mme Kirse : Tél. : 0621 / 15 56 33
Email : fbs@caritas-mannheim.de
68159 Mannheim, F 2, 6
Heures de bureau : Lundi–vend. 09.00–16.00 h

Donner & Partner GmbH

Mme Seidenglanz / Mme Sirma
Tél. : 0621 / 1815210
Email : info.ma@donner-partner.de
Heures de bureau : Lundi–vend. 08:30–16:30 h

Goethe-Institut Mannheim

Mme Schneider / Mme Waag
Tél. : 0621 / 8 33 85-0
Email : integrationskurs@goethe.de
68163 Mannheim, Neckarauer Str. 194
Heures de bureau : Lundi–jeudi 09.00–16.00 h
Vendredi 09.00–13.00 h

Internationaler Bund

M. Eibad: Tél. : 0621 / 81 98-169
Email : jmd-mannheim@internationaler-bund.de
68163 Mannheim, Neckarauer Str. 106–116
Heures de bureau : Lundi–jeudi 14.00–16.00 h

Mannheimer Abendakademie

M. Ludwig / Mme Schoppa: Tél. : 0621 / 10 76-166
Email : deutsch@abendakademie-mannheim.de
68161 Mannheim, U 1, 16-19
Heures de bureau : Lundi–jeudi. 09.30–12.30 h
Lundi, mardi, jeudi 14.00–16.00 h

USS impuls gGmbH

Mme Doll : Tél. : 0800 / 2483864
Email : deutsch@uss.de
68163 Mannheim, Fabrikstationsstr.45
Heures de bureau : Lundi–vend. 08:00–16:00 h

STADT MANNHEIM²

Beauftragter für Integration und Migration

Apprendre l'allemand dans un cours d'intégration du Bund

Profitez de l'offre de cours !

Renseignez-vous sur des cours de langue dans les quartiers auprès des écoles de langue. En plus des cours d'intégration en général, il existe des cours d'intégration pour différents participants. Des cours d'intégration pour les jeunes, pour les femmes sont proposés et aussi des cours d'alphabétisation et des cours spécifiques de soutien.

Apprendre la langue allemande vous facilite la vie en Allemagne et vous ouvre de nouvelles perspectives. Les parents qui parlent allemand peuvent mieux aider leurs enfants. Le cours d'orientation vous offre la possibilité d'avoir une vue d'ensemble sur le droit, l'histoire et la culture allemands. Les valeurs qui sont importantes en Allemagne font partie des thèmes, comme par exemple la liberté de la religion, la tolérance et l'égalité des droits des hommes et des femmes.

La langue est la clé d'une intégration réussie.

Suivez un cours d'intégration – cela en vaut la peine pour vous et votre famille !

Französisch

QUI PEUT Y PARTICIPER

1. Nouveaux immigrants

Les adultes qui viennent d'un État en dehors de l'Union européenne en Allemagne, vivent en permanence en Allemagne, possèdent un titre de séjour mais ne parlent pas encore l'allemand, **ont droit à une place dans un cours**; ils peuvent aussi **être obligés** de suivre un cours par le Service des étrangers (Ausländerbehörde) et par le Pôle emploi (Jobcenter).

2. Immigrants vivant déjà en Allemagne

Les immigrant(e)s qui vivent depuis plus longtemps en Allemagne peuvent faire une demande écrite de participation à un cours auprès de l'Office d'immigration et d'intégration des réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge). Vous obtenez les formulaires de demande par exemple dans les écoles de langues ou bien sur le site www.bamf.de.

Si le Bundesamt für Migration und Flüchtlinge vous accorde votre demande, vous pouvez alors vous inscrire à un cours d'intégration en présentant un certificat d'autorisation. Lors de l'inscription, l'école de langues regarde avec vous quel type de cours est approprié pour vous (voir graphique).

3. Ressortissant(e)s de la CEE et autres

Les rapatrié(e)s, les étrangers tolérés depuis longtemps, les bénéficiaires du droit d'asile, les membres de famille résidant déjà ici mais aussi les nouveaux membres en provenance d'États de l'Union européenne ainsi que les Allemands issus d'immigration peuvent suivre des cours d'intégration. Il faut qu'il y ait des places disponibles. En général ils n'ont pas droit à ces cours.

QUE COÛTE UN COURS D'INTÉGRATION

À Mannheim, il existe divers organismes qui proposent des cours d'intégration. Vous trouverez une liste des organismes avec leurs adresses au verso.

Chez **tous** les organismes valent les **mêmes** conditions de participation :

- Les frais de participation sont de 1,20 € par personne et par heure de cours. D'autres frais comportent l'achat des livres de cours.
La participation au test final est gratuit par principe.
- Les rapatriés ne paient pas de frais d'inscription.
- Les bénéficiaires d'allocations sociales (par ex. logement, chômage II ou demandeur d'asile) peuvent poser une demande de dispense.
- Sur présentation d'une dispense des frais, un remboursement forfaitaire des frais de transport peut être effectué.

Adressez svp votre demande écrite au :

Bundesamt für Migration und Flüchtlinge
Zeppelinstraße 2
76185 Karlsruhe

Votre école de langues vous aide pour votre demande.

LES DÉMARCHES À FAIRE

Demande

au Bundesamt für Migration und Flüchtlinge



Avec le **certificat d'autorisation, inscription à l'école de langues** qui vous aide après le **test d'évaluation** à trouver le cours approprié pour vous



Cours général d'intégration
(600 heures de cours de langue et 60 heures de cours d'orientation. Si nécessaire, 300 heures supplémentaires)
ou un cours spécial

Test final



Abréviation du temps d'attente de naturalisation si l'examen B1 est réussi (séjour légal habituel en Allemagne de 8 à 7 ans)

Une condition préalable pour obtenir l'autorisation de résidence (uniquement avec l'examen B1)